

HOMÉOPLASMINE®

POMMADE

IRRITATIONS DE LA PEAU

COMPOSITION POUR 100 g

Teinture de Souci des jardins	0,1 g
Teinture de Phytolaque	0,3 g
Teinture de Bryone	0,1 g
Teinture de Benjoin du Laos	0,1 g
Acide borique	4,0 g
Excipient : vaseline.	

FORME PHARMACEUTIQUE

Pommade.

Tube petit modèle de 18 g et tube grand modèle de 40 g.

CLASSE PHARMACO-THÉRAPEUTIQUE

Protecteur cutané (D. Dermatologie).

Titulaire et exploitant :

BOIRON

2 avenue de l'Ouest Lyonnais - 69510 Messimy - France

Dans quel cas utiliser ce médicament

Traitement d'appoint des irritations de la peau.

ATTENTION !

Dans quels cas ne pas utiliser ce médicament

HOMÉOPLASMINE® ne doit pas être utilisé :

- chez l'enfant de moins de 30 mois,
- en cas d'antécédent d'hypersensibilité à l'un des composants,
- sur des lésions infectées ou suintantes.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Mises en garde spéciales

En raison de la présence d'acide borique, ce médicament ne doit pas être utilisé de façon prolongée ni répétée, sur une peau lésée (notamment brûlée), sur une grande surface, en pansement occlusif (fermé) en particulier chez l'enfant.

Précautions d'emploi

EN CAS DE DOUTE, NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Interactions médicamenteuses et autres interactions

AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTÉMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MÉDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

Grossesse - Allaitement

Ne pas appliquer sur les seins pendant l'allaitement.

COMMENT UTILISER CE MÉDICAMENT

Posologie

Irritation de la peau : 1 à 3 applications par jour en couche mince.

Mode et voie d'administration

Voie cutanée.

EFFETS NON SOUHAITÉS ET GÊNANTS

Comme tout produit actif, ce médicament peut chez certaines personnes, entraîner des effets plus ou moins gênants.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance

Site internet: www.anism.sante.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

CONSERVATION

Ne pas dépasser la date limite d'utilisation figurant sur le conditionnement extérieur.

À conserver à une température inférieure à 25 °C.

DATE DE RÉVISION DE LA NOTICE

Septembre 2013.



Les laboratoires Boiron cotisent à Adelpho, pour les emballages de médicaments vendus en officine. Les laboratoires Boiron participent de plus à Cyclamed, association chargée de la collecte et de l'élimination respectueuse de l'environnement des médicaments non utilisés, périmés ou non. Les laboratoires Boiron vous demandent donc de rapporter vos médicaments non utilisés à votre pharmacien.